

## La topographie guide le dessin

Dans un village fortement rural, Nâves-Parmelan, situé aux portes d'Annecy, le projet a consisté à réaliser, en proximité et en connexion immédiate avec une école primaire historique, un équipement périscolaire comprenant un restaurant scolaire, une salle d'activités périscolaires, une salle petite enfance, une salle d'études ainsi qu'une salle de musique, le tout assorti de deux préaux abrités. Le principal enjeu a résidé dans la prise en compte d'une topographie marquée, avec une pente importante au

nord de l'école ancienne et du nouveau projet, pente induisant différents étages et niveaux de liaison. La gestion de ce relief a par ailleurs naturellement amené l'architecte Daniel Masson à penser les vues, les cheminements ainsi que l'orientation au soleil, de façon à ce que la partie enterrée, à l'arrière, ne pèse pas sur la respirabilité de l'édifice. Autant d'enjeux mêlés qui ont suggéré une conduite et une gestion globales de ce projet bioclimatique contraint et complexe.

*mots clés*

équipement public  
enseignement  
paysage  
lumière

*adresse*

Chef-lieu  
74370 Nâves-Parmelan

NÂVES - PARMELAN



### L'EXTENSION PÉRISCOLAIRE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE DE NÂVES-PARMELAN

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNE DE NÂVES-PARMELAN

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
CONCEPTEUR -  
DANIEL MASSON ARCHITECTURE  
ÉCONOMISTE - GATECC  
BET STRUCTURE - PLANTIER  
BET FLUIDES - BRIÈRE  
BET ACOUSTIQUE - PIERRE PASQUINI

SURFACE UTILE : 546 M<sup>2</sup>  
SHON PROJET : 540 M<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
1 632 384 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2014  
LIVRAISON : JUILLET 2015  
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2015



Le seul endroit disponible pour l'extension, entre l'école et des bâtiments d'habitation, était situé dans le prolongement de la première, à même un talus en forte pente situé au nord du projet. Huit mètres de dénivelé séparent le bas de ce talus, qui figure l'altimétrie de la cour de récréation actuelle ainsi que le rez-de-chaussée du bâtiment nouveau, du sommet de la pente, où vient affleurer le sommet de la construction. Fortement décaissée, cette partie nord a été renforcée de parois clouées afin de contenir une partie du terrain naturel. Quant au bâtiment, il a été structuré sur ce côté d'une partie béton qui vient supporter la charge.

#### La lumière malgré tout

Ainsi enterré dans ce versant, l'établissement devait forcément trouver espace où s'épanouir : c'est donc d'abord au sud que l'architecte a porté ses efforts. La façade ouverte de plain-pied sur la cour de récréation, qui abrite sur ce niveau la salle de restaurant avec cuisine ainsi que la salle d'activités périscolaire, a été taillée de baies vitrées qui occupent le tiers de sa hauteur, le bois, bardage à faux tasseaux non jointifs, complétant la lecture. L'édicule supérieur, dévolu aux différentes salles, petite enfance, étude et lecture ainsi que musique, présente un aspect similaire, avec des fenêtres un peu plus petites, à mi-hauteur. Cette disposition linéaire, sur l'ensemble de la face, permet de drainer la lumière qui est distribuée à l'intérieur grâce à une organisation en espaces semi-ouverts avec impostes vitrées, pour le second jour. Les effets de surchauffe ainsi que les excès de luminosité sont gérés grâce à d'importantes casquettes qui lissent les deux niveaux du bâtiment, ainsi qu'avec des brise-soleil motorisés insérés dans les encadrements des fenêtres. Une occultation complète est même possible pour les projections. Afin de parfaire l'éclairage des salles et des circulations, surtout sur la partie arrière et enterrée, un édicule vitré vient affleurer sur la toiture-terrasse sommitale du bâtiment : il s'agit en réalité de la cage d'ascenseur, habilement dilatée d'éléments vitrés distribuant la lumière dans la cage d'escalier qui la circonscrit.

#### Jeu avec la pente

Sur un plan fonctionnel, la contrainte topographique a là aussi fait l'objet d'un habile contournement, ou retournement, au profit du confort et de l'efficacité. Tant qu'à vivre dans la pente, autant en profiter en effet : le projet a ainsi joué des différents niveaux pour glisser des paliers répondant aux usages. Sur la partie basse, l'accès au restaurant et au préau ont été lissés sur la même altimétrie, en lien direct avec l'entrée de l'école primaire au nord. Toujours à l'arrière et à l'amorce de l'école, le chemin de la Liberté s'élève par-delà le projet

pour rejoindre progressivement la partie haute du terrain : la pente adoucie de la première partie de cette allée permet un accès au premier étage du bâtiment pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite, avec une toiture-terrasse en forme de belvédère sur le grand paysage. Si l'on oublie cette bifurcation pour poursuivre vers le haut, on parvient à l'aplomb de l'édifice : une autre toiture-terrasse prolonge le terrain naturel, formant un lieu où contempler le bassin annécien, les dents de Lanfon et le défilé de Dingy. Quand le bâtiment devient le support d'une lecture de paysage...

Pour un ultime palier enfin, il faut redescendre dans la cour de récréation : prolongée vers l'est, pour le confort des primaires, celle-ci forme un préau supplémentaire qui abrite, au niveau inférieur, une partie de la cour des maternelles. Au droit de cette terrasse et en limite de l'emprise du projet, un escalier vient relier les deux niveaux, perméabilité malgré les paliers.

#### Lisibilité et modularité

Dans son aménagement intérieur, l'équipement a été pensé dans le même esprit de confort et de fonctionnalité, sur fond de budget maîtrisé : gestion de l'ensoleillement, éclairage naturel et transparences visuelles vers l'extérieur donc, mais aussi confort acoustique, jeu sur les couleurs, matériaux sains, organisation simplifiée pour faciliter le repérage. Au rez-de-chaussée, la salle principale destinée à la restauration des enfants a ainsi été conçue, après le sas d'entrées puis le vestiaire qui la distribue, afin de favoriser un lien direct avec la cuisine à l'arrière, l'espace de stockage et l'espace lave-mains. Une vraie lisibilité d'usage qui se double d'une modularité : un décrochement du plafond permet de transformer la pièce en salle de projection et le mur de la cuisine pourra s'effacer en cas d'agrandissement de celle-ci.

Étant donné la position du village et son attractivité, en proximité d'Annecy, la question de l'adaptabilité de l'édifice était en effet cruciale. Derrière le vaisseau structuré, ce bâtiment périscolaire se veut au diapason d'un bourg qui bouge. Étiré du nord au sud en une aile étroite et longiligne, l'ouvrage trouve ainsi son envergure et son souffle au travers de ces respirations intérieur-extérieur.

- 1 - Le cheminement piéton vers le centre-village
- 2 - Prise de lumière pour la circulation verticale
- 3 - Le bâtiment adossé au talus
- 4 - Entrée principale du restaurant
- 5 - Toiture terrasse, belvédère sur le village



1



2



3



4



5

enseignement

EQP15-ens037

CAUE  
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



Rédaction : Laurent Gannaz - novembre 2015  
Photographies : Béatrice Caffier  
Conception graphique : Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie